

Séance du 4 novembre 1971.
Section budgétaire

Le quatre novembre mil sept cent soixante et ouze, le Conseil Municipal s'est réuni à neuf heures, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^e Allary. Taire.

Totalement présent: M^e Allary, Ferret, Joseph, Duroueix, Faure, Philipeau, Lhoumier, Mazière, Bonhomme, Borderon, Gauclot.

Cabine téléphonique.

Beauchouy et usages ayant fait remarquer au Maire qu'il n'y a pas de cabine téléphonique à neuf heures, M^e Allary s'est renseigné à ce sujet et il fait connaître au Conseil que l'achat d'un tel mobilier se montrait à 3000 francs.

Il serait toutefois possible d'installer une cloche qui ferait office d'abat-son et qui ne coûterait que 250 à 300 francs.

Le Conseil Municipal estimant que l'achat d'une cabine est trop cher donne son accord pour la seconde solution.

C.E.G. Villeneuve Laravelle

La participation aux frais de financement de la construction du C.E.G. se montrerait à environ 110 francs par élève fréquentant l'établissement. Pour le moment, il y a que cinq enfants de la commune dans ce cas. Aussi, de ce fait, nous n'avons aucune obligation de participation aux frais.

Il y a cependant lieu de désigner un délégué pour assister aux diverses réunions. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M^e Borderon Robert.

Fusion et regroupements des communes.

La fusion des communes étant à l'ordre du jour sur le plan national et considérant que Comblies ne pourra survivre, comme Beauchouy, de petites communes rurales, sans grandes ressources, le Conseil Municipal est d'accord sur la proposition faite par M^e le Maire de La Rochebeaucourt, d'étudier la fusion éventuelle de La Rochebeaucourt, Dodon et Comblies. Les trois communes ayant des affinités, tant au point de vue géographique, relations humaines, ou culturelles.

Si ce projet prend corps, il y aura peut-être lieu de demander par un vote, l'avis des habitants des trois communes.

Puisque La Rochebeaucourt soit en Dordogne, rien dans le texte du décret ne s'oppose à cette fusion avec les deux communes.

Cérémonie du 11 Novembre.

Le Maire invite les Conseillers à se rassembler à 11 heures pour la cérémonie commémorative avec les enfants des écoles.

Fait et délibéré au maire le 4 novembre 1971, mois et année susdits. Ont signé les membres présents.

	Ferret		Mazière		Lhoumier		Faure		Philipeau
	Borderon		Gauclot		Faure		Gauclot		
					Faure		Gauclot		
					Faure		Gauclot		

Séance budgétaire. même jour.

à dix heures trente.

Présents. Les mêmes.

Compte administratif 1970. présenté par M^e Mignot, Recvereur municipal.

Le Compte administratif 1970 fait apparaître un excédent de recettes de francs : 6608,79.

Fait approuvé à l'unanimité.

Le Conseil municipal vote le Budget Supplémentaire se montant, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 6608,79 francs.

Modification de crédits.

La dotation de certains crédits est insuffisante alors que, sur d'autres, elle est excédentaire.

Le tableau ci-après indique les chapitres pour lesquels un complément de crédit est nécessaire, les fonds libres étant insuffisants.

Chapitre	Désignation	Montant
214	acquisition de matériel	161,32
27	dépôts et cautionnements	6,00
63	travaux et services extérieurs	9517,99
65	allocations subvention	4,38
83	Problématique pour dépenses investissements.	167,32

Le Conseil à l'unanimité approuve ces modifications.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

Turc *JL* *M. Lemire* *P. B. Philippot*
Moury *Marzis* *B. L.* *A. B. D.* *T. J.*